

# LES COMMISSIONS

« L'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Locales permet au conseil municipal de constituer des commissions d'instruction composées exclusivement de conseillers municipaux. Ces commissions municipales peuvent avoir un caractère permanent et sont, dans ce cas, constituées dès le début du mandat du conseil.

Elles sont convoquées par le Maire, qui en est président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

**Les commissions sont mises en place à chaque début de mandat et couvrent tous les domaines de l'action communale.**

Le conseil municipal dispose d'une totale liberté dans la création de ces commissions (sauf pour la commission d'appel d'offres). Le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT). Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les commissions examinent et préparent les projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal. Leur rôle n'est que consultatif ; elles n'ont donc pas de pouvoir de décision. Par contre, une commission peut dresser un constat, donner des avis et faire part de propositions d'amélioration. Les commissions ne sont pas publiques mais, à la demande de leur Président et si nécessaire, elles peuvent entendre des personnalités qualifiées.

## Une commission obligatoire

### La commission d'appel d'offres :

Elle est compétente pour choisir l'offre la plus avantageuse au regard des critères définis au préalable par la commune.

C'est l'instance de droit commun qui permet d'attribuer les marchés publics dont le montant est supérieur à 210 000 euros hors taxes.

Président : Alain PIERRE

Titulaires :

Marcel BRICE

Christine LAMBACH-UEBERSAX

Michel CLAUDEL

Suppléants :

Pauline BABEY-FOLZER

Vincent HUMBERT

## Des commissions facultatives

### La commission des finances :

Tout le conseil municipal participe à l'élaboration du budget.

Une commission pourra être créée afin de préparer des rapports sur l'étude de certains chapitres du budget qui demandent une analyse plus approfondie.

### La commission scolaire et périscolaire :

Suivi du bon fonctionnement de l'école

Participation aux conseils d'école

Mise en place et suivi de la réforme scolaire

Vérification et contrôle de la bonne utilisation des budgets attribués

Fonctionnement et finances de la restauration scolaire

Organisation et suivi de l'accueil périscolaire

Pourra travailler en collaboration avec le CCAS

Vice-présidente :

Maryvonne BRANDAZZI

Membres :

Mauricette HABEMONT

Jacqueline THEVENIN

Christine MARANDEL

Michel VAUTHIER

Anne LEBRUN

Pauline BABEY-FOLZER

**Membres chargés du pilotage de la mise en application de la réforme scolaire :**

Maryvonne BRANDAZZI

Jacqueline THEVENIN

Christine MARANDEL

## **La commission des voies, réseaux et environnement et urbanisme**

*Programme et suivi des travaux de création et d'entretien des voies communales.*

*Création d'un document d'urbanisme PLU ou carte communale.*

*Suivi des demandes des certificats d'urbanisme et déclaration de travaux et permis de construire*

*Suivi du bon fonctionnement des réseaux et des besoins*

*Projet de réhabilitation des anciens réseaux d'éclairage public.*

*Suivi des renforcements électriques et extensions.*

*Participation au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges*

*Participation au Syndicat Intercommunal des eaux des Monts Faucilles*

Vice-président :

Vincent HUMBERT

Membres :

Marcel BRICE

Pauline BABEY-FOLZER

Christian GADNEL

Stéphane THIEBAUT

Michel CLAUDEL

***Membres chargés de l'élaboration du programme de travaux de voirie et sa réalisation :***

Vincent HUMBERT

Marcel BRICE

Pauline BABEY-FOLZER

Christian GADNEL

Stéphane THIEBAUT

**La commission de l'environnement : Forêt, rivières, affaires agricoles et foncières**

*Connaissance de la forêt communale et de son plan de gestion, organisation de visites.*

*Avis sur les propositions de travaux et de coupes.*

*Avis sur l'organisation des affouages*

*Avis sur le budget « forêt »*

*Participation aux études de protection des cours d'eau (contrat de rivière)*

*Travaux de protection de la tourbière de Morevoid.*

Vice-président :

Michel VUILLEMIN

Membres :

Christine LAMBACH-UEBERSAX

Jacqueline THEVENIN

Marcel BRICE

Michel VAUTHIER

Christian GADNEL

Michel CLAUDEL

**Remplaçants à la commission « contrat de rivières » Tête de bassin de la Saône.**

Michel CLAUDEL

Michel VAUTHIER

**La commission sécurité et centre de secours :**

*Suivi de la conformité des bâtiments recevant du public ; présence au passage de la commission départementale de sécurité*

Vice-président :

Christian GADNEL

Membres :

Anne LEBRUN

Christine LAMBACH-UEBERSAX

Stéphane THIEBAUT

**La commission des bâtiments, logements et développement durable**

*Inventaire de l'état des bâtiments*

*Programme de travaux de mise aux normes des bâtiments pour l'accès aux personnes à mobilité réduite.*

*Programme de réhabilitation des grosses réparations*

*Chapelle, église, salle polyvalente, école.*

*Amélioration des équipements des bâtiments.*

*Amélioration des logements OPAH*

*Prise en compte des problèmes liés à l'hébergement à domicile des personnes âgées.*

*En lien avec la Communauté d'agglomération d'Epinal*

Vice-président :

Marcel BRICE

Membres

Anne LEBRUN

Pauline BABEY-FOLZER

Stéphane THIEBAUT

Christian GADNEL

Michel VAUTHIER

**Prise en compte des problèmes spécifiques liés à l'hébergement à domicile des personnes âgées :**

Maryvonne BRANDAZZI  
Vincent HUMBERT  
Mauricette HABEMONT  
Christine MARANDEL  
Jacqueline THEVENIN

**La commission des cimetières :**

*Proposition études des besoins en travaux, élaboration du règlement de chaque cimetière.*

*Recherche des concessions abandonnées ; Mise à jour et informatisation de la gestion des concessions*

*Inventaire et proposition de gros travaux d'entretien.*

Vice-président :

Marcel BRICE

Membres :

Mauricette HABEMONT  
Anne LEBRUN  
Stéphane THIEBAUT  
Michel VAUTHIER  
Michel VUILLEMIN

**La commission fêtes et cérémonies :**

*Organisation des cérémonies notamment patriotiques.*

*Participation à l'organisation de la fête patronale*

*Membre du Comité des Fêtes*

Vice-présidente :

Jacqueline THEVENIN

Membres :

Christian GADNEL  
Maryvonne BRANDAZZI  
Mauricette HABEMONT  
Stéphane THIEBAUT  
Christine MARANDEL

**La commission histoire et patrimoine :**

*Etudes et recherches histoire local et patrimoine. Protection et valorisation du patrimoine ; liens avec le « pays d'art et d'histoire ».*

*Création d'une association de sauvegarde du patrimoine : Sauvegarde des objets de culte classés.*

Vice-président :

Michel CLAUDEL

Membres

Pauline BABEY-FOLZER  
Michel VUILLEMIN  
Michel VAUTHIER

**La commission communication :**

*Chargée de la communication auprès des habitants ; décisions, actualités et associations*

*Manuzien et @actualités manuziennes : Comité de rédaction et de lecture.*

*Liens avec les structures intercommunales et relais d'information des offres ou décisions prises par ces structures.*

Vice-président :

Pauline BABEY-FOLZER

Membres

Michel VAUTHIER  
Anne LEBRUN  
Florence MUNIER  
Michel CLAUDEL